
**Unité Nationale de Coordination
Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**



SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)

Services de consultant relatif au recrutement d'un bureau pour les études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), Suivi et Contrôle des travaux aménagements connexes et Infrastructures Hydrauliques (Forages et Périmètres Maraîchers)

No Crédit : IDA 6124 - ML

No. Plan de Passation des marchés du 06/05/2019 au 27/10/2020

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat **relatif au service de consultant pour les études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), Suivi et Contrôle des travaux aménagements connexes et Infrastructures Hydrauliques (Forages et Périmètres Maraîchers)**.

L'objectif global est de réaliser les études géophysiques et contrôle des travaux de dix-huit (18) sites de forages, les études d'aménagement et contrôle des travaux de dix (10) périmètres maraîchers, les études et contrôle des travaux d'équipement de forages existants et la construction de cinq châteaux et les études et contrôle de réhabilitation de deux châteaux d'eau dans les régions de Koulikoro et de Sikasso (voir liste des villages dans les tableaux ci-dessus), afin d'améliorer les conditions de vie des populations dans les villages traversés.

Il s'agit entre autre de :

- ✓ préparer les dossiers d'APS, d'APD, et d'implanter pour les forages, dimensionner les périmètres maraîchers et châteaux d'eau ;
- ✓ élaborer les spécifications techniques pour les équipements ;
- ✓ assurer le contrôle, la surveillance des travaux de construction des ouvrages socioéconomiques et le contrôle de la qualité des équipements fournis ;
- ✓ assurer que les travaux réalisés rentrent dans les budgets prévus.

L'Unité Nationale de Coordination invite les consultants (**bureau d'ingénieur conseil ou groupements de bureaux d'ingénieur conseil**) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ être un bureau d'Ingénieur Conseil inscrit dans l'ordre des Ingénieurs Conseils du Mali (OICM);
- ✓ avoir au **moins trois (03) ans d'expérience générale** dans le domaine des études techniques (APS, APD) et contrôle/suivi des travaux;
- ✓ fournir les expériences dans le domaine des études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et contrôle et suivi des travaux d'aménagement ;
- ✓ fournir les preuves de ses capacités techniques et managériales : (Organisation administratif et technique de la firme, capacités techniques et matériels) ;

A ce titre, le consultant (bureau) devra présenter une brève description des prestations similaires et fournir les pièces à conviction y afférent (PV de réception, attestation de service fait ou bonne fin d'exécution ; les pages de garde et pages de signature de contrats).

Une short-liste de trois (03) des meilleurs candidats sera établie conformément aux règlements de passation des marchés de l'IDA pour la suite de la procédure.

LIEU D'EXECUTION :

L'étude sera réalisée dans les régions de Koulikoro et de Sikasso.

DUREE DE LA CONSULTATION :

La durée de la consultation est de **60 jours** pour la phase études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et de **75 jours** pour la phase suivie et contrôle des travaux.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale » de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection se fera suivant la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:
UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : tykone5@yahoo.fr ou dmariko@pstmali.org , Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrite doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **09/09/2019 avant 16 heures.**

Unité Nationale de Coordination (UNC)
A l'attention de Monsieur le Coordinateur
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako
Tél: +223 20 21 57 25
Fax: +223 20 21 92 30
E-mail: tykone5@yahoo.fr

Bamako le 19 août 2019

Le Coordinateur